

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 30 janvier 2017



1 – Assurances

→ Assurance du personnel

Le Conseil Municipal charge le Centre de Gestion de Loir-et-Cher de négocier un nouveau contrat de groupe pour l'assurance des risques statutaires du personnel.

→ Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au contrat ALEASUR dommages aux biens n°002.

2 – Travaux

→ Eglise – réparation couverture

Le Conseil Municipal accepte le don de 10 598,00 € de l'association de Sauvegarde de l'Eglise, permettant ainsi à la commune d'effectuer les travaux nécessaires à la mise hors eau du bâtiment.

→ Gymnase

Le Conseil Municipal est informé qu'une consultation relative à la réhabilitation du sol du gymnase a été lancée le 29 décembre 2016, la date limite de remise des offres était fixée au 20 janvier 2017. Nous avons reçu au total 9 plis pour les 2 lots.

Monsieur BEAUJEAN porte à la connaissance des conseillers municipaux le rapport d'analyse des offres rédigé par le maître d'œuvre ABAC Ingénierie soit :

- Lot 1 – démolition – gros œuvre (solution de base)	
- Entreprise POLINE de Salbris	88 208,18 € HT
- Entreprise CLEMENT TP de Salbris	133 491,00 € HT
- Entreprise ALTAY BTP de Marboué (28)	116 910,00 € HT
- Entreprise ROBIN-FROT de Salbris	106 171,05 € HT
- Entreprise BSC de Blois	83 940,00 € HT
- Lot 2 – revêtements de sols sportifs	
- Entreprise JMS DE Noisy Le Grand (93)	46 461,00 € HT
- Entreprise SPORTINGSOLS de Saint Fulgent (85)	44 469,60 € HT
- Entreprise SRS de Blois	48 745,60 € HT
- Entreprise ST GROUPE de Saint Prest (28)	37 693,25 € HT

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la solution de base : sol béton.

Le marché est accordé pour – Lot 1 - l'entreprise BSC de Blois pour un montant de 83 940,00 HT et pour le Lot 2 – l'entreprise ST GROUPE de Saint Prest (28) pour un montant de 37 693,25 €.

→ *Sauldre : pont et atterrissage*

Monsieur Romain DE ZUTTER fait un petit rappel de la situation. Il précise que l'atterrissage restera, car la solution autorisée « pelles et seaux » est difficilement réalisable.

L'arche du pont sera nettoyée, le sable et les sédiments serviront à boucher la fosse sur une superficie inférieure à 400 m² afin d'éviter une procédure plus complexe. Des plantations seront réalisées pour faire de l'ombre et ainsi nuire à la jussie. Le coût peut être estimé à 7 000 € environ. Le passage bétonné restera.

Suite à l'étude du cabinet SUEZ Consulting, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Sauldre donne priorité au contrat de plan de réaménagement des barrages. Le coût est estimé entre 200 000 et 500 000 € par barrage.

3 – Feuille de route 2017 des 3 C

- *3 C Fêtes :*

14 Juillet : le feu d'artifice sera tiré à « la Plage » à l'issue un bal sera organisé. Madame Nadine BIDRON prendra contact avec Madame BLONDEAU pour voir la mise en place d'une buvette.

Marché de Noël

Madame Nadine HOURLIER fait part de certains dysfonctionnements dans l'organisation, notamment pour les horaires des chants. Pour celui de 2017, prévoir une estrade plus grande.

- *3 C Commerces – Artisanat – Agriculture*

Organiser une réunion des agriculteurs de la commune pour aborder avec eux la vision de l'avenir de l'agriculture en Sologne. Les informations recueillies seront utilisées pour la mise en place du SCOT à l'échelle des 3 communautés de communes de Sologne.

- *3 C Jeunesse – Famille – Séniors*

Une réunion sera organisée pour faire un point de l'aide aux devoirs.

- *3C Communication*

Madame MATHIEU souhaite que le site internet de la commune soit revu.

Pour le Petit Echo 2017, un concours de photos sera lancé. Une réunion est prévue le 9 mars 2017.

- *3C Culture – Tourisme*

Voir la faisabilité de 2 nouvelles manifestations : « les Musicalies » et « Berding Berdogne »

- *3 C Embellissement*

Le troc plantes aura lieu le 29 avril 2017.

- *3C Télécommunication*

Questionnaire à joindre à une lettre du maire ou à une brève pour diffusion dans les boîtes aux lettres.

5 – Questions diverses

➤ **Conseil municipal de mai** : le lundi 15 mai 2017 à 18h30

➤ **Admission en non valeur** : refus du conseil municipal

➤ **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Trois banques ont été consultées, deux nous ont fait parvenir une proposition pratiquement similaire. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne, pour une ligne de trésorerie d'un montant de 60 000 €.

➤ **Affaire CR 15**

Monsieur Corralès informe le Conseil Municipal des procédures en cours concernant ce chemin rural. Il précise qu'une autorisation du propriétaire, la commune, est nécessaire pour utiliser cette voie. Quatre propriétaires ont d'ores et déjà leur autorisation d'utilisation couchée dans un acte notarié. Concernant les autres utilisateurs un courrier leur sera adressé pour leur proposer cette opportunité. Les riverains qui l'utilisent auront ainsi une obligation financière envers la commune relative à la servitude concédée.

➤ **Repas et colis des aînés**

Madame Corine PENICAUD remercie les conseillers municipaux pour leur aide à la confection ainsi qu'à la distribution des colis.

Elle a transmis par mail à tous les élus les propositions de menus de Monsieur POTEL. Monsieur MAURICE fait part de son souhait de voir apportées quelques nouveautés à la préparation et à la décoration de la salle.